

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 6 Mars 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept -----

Date de
convocation

et le 6 Mars-----

25/02/2017

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

Date
d'affichage
25/02/2017

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,
LANSMANT Sébastien, LABEYRIE Nicolas, Mmes CARRERE Amandine,
MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, DESPAX Nelly.

Excusés : Mme DAL BEN Carine, M. CASTAY Jean-Marc.

Absent : M. CABANNES Pierre.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Eclairage public Chemin de Ronde

L'estimation des travaux d'éclairage public liés à l'esthétique du Chemin de Ronde proposée par le Syndicat Départemental d'Energies du Gers s'élève à 32 088.73 € HT assortie d'une subvention plafonnée à 30 %, soit une aide de 9 626.62 €.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le devis d'un montant de 32 088.73 € HT,

Sollicite Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Electrification du Gers pour l'octroi d'une subvention de 9 626.62 €

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Fait à MONTREAL le 6 Mars 2017

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

